

MICRO-AIR® 200 DILUE

Entraîneur d'air



EN 934.2

Marque NF
cf. Rp NF 085

Description

Le MICRO-AIR® 200 Dilué est un adjuvant exempt de chlorure dont l'emploi est recommandé dans tous les bétons où un entraînement d'air est requis.

Domaines d'applications

Tous types de béton et notamment :

- Béton d'ouvrage d'art dans lequel l'air occlus est imposé pour les résistances aux cycles de gel/dégel.
- Béton routier.
- En synergie.
- Béton léger.
- Béton ou mortier confectionné avec des sables qui manquent d'éléments fins en vue d'améliorer leur aspect.

Le MICRO-AIR® 200 Dilué peut être employé dans un béton contenant des adjuvants plastifiants, accélérateurs ou retardateurs, mais doit être introduit séparément dans le béton.

Propriétés

Le MICRO-AIR® 200 Dilué :

- Augmente les résistances du béton aux cycles de gel/dégel.
- Augmente les résistances aux dégradations causées par les sels de déverglaçage.
- Diminue la ségrégation et le ressuage.
- Diminue la perméabilité.
- Améliore l'aspect des bétons maigres ou pauvres en éléments fins.

Caractéristiques

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| • Aspect | liquide |
| • Couleur | brun |
| • Masse volumique à 20°C (MA 002) | 1,01 g/cm ³ ± 0,006 |
| • Teneur en chlorure (MA 004) | < 1 g/L |
| • Extrait sec | 4,8 ± 0,5% |
| • Na ₂ O eq | < 1 % |
| • pH (MA 003) | 10 ± 1 |
| • Point de congélation (ITM 3005) | - 1°C |

Mode d'emploi

Il est préférable de ne pas mélanger le MICRO-AIR® 200 Dilué avec un autre produit. L'entraînement d'air est optimal si le MICRO-AIR® 200 Dilué est introduit directement dans le béton (malaxeur).

Recommandations

En cas de gel, réchauffer le produit jusqu'à une température proche de + 30°C, et agiter mécaniquement. Proscrire l'agitation par air comprimé.

Dosage

Plage d'utilisation

0,01 à 0,3 % du poids de ciment soit 0,01 l à 0,3 l pour 100 kg de ciment.

IMPORTANT :

Le dosage du MICRO-AIR® 200 Dilué dépend du type de béton fabriqué et de l'éventuel adjuvant utilisé en synergie. Les facteurs influençant la quantité d'air entraîné sont nombreux : nature du liant et des additions, nature et forme des granulats, consistance du béton, temps de malaxage et type de malaxeur, température....

Il est indispensable d'effectuer systématiquement une étude spécifique pour chaque béton ou mortier dans l'environnement de fabrication et de mise en place considéré. Dans le cas d'une formule préalablement calée mais peu fréquemment produite, nous recommandons de la requalifier avant chaque nouveau chantier.

Conditionnement

Container de 1000 L, fût de 210 L, bidon de 10 L ou vrac.

Stockage

Conserver le MICRO-AIR® 200 Dilué dans des conditions de températures supérieures à + 5°C.

Précautions d'emploi

Le MICRO-AIR® 200 Dilué est une solution alcaline. Si le MICRO-AIR® 200 Dilué est au contact de la peau ou des yeux, laver immédiatement à grande eau.



The Chemical Company

MICRO-AIR[®] 200 DILUE

BASF Construction Chemicals France SAS a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci.

L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences BASF Construction Chemicals France.

Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur simple demande par Internet (www.basf-cc.fr) ou par téléphone (au 01.69.47.50.00).



AFNOR CERTIFICATION
11, Avenue F. De Pressensé
93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX

BASF Construction Chemicals France SAS

Z.I. Petite Montagne Sud - 10, rue des Cévennes - Lisses - 91017 Evry Cedex
Tél. : 01 69 47 50 00 Fax : 01 60 86 06 32 <http://www.basf-cc.fr>